

Emetteur : Direction de la Communication et de l'Information

Date : 21 juin 2019

Objet : **Commission permanente**

## **Temps forts de la commission permanente du 20 juin 2019**

**La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue jeudi 20 juin 2019 à 9 heures, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 35 rapports. Soutien à la citoyenneté et la cohésion sociale, sauvegarde et valorisation du patrimoine, développement de la pratique sportive et de l'agriculture, étaient au cœur des débats.**

### **Plus de 155 000 € en faveur de l'insertion sociale par l'emploi**

Le Département du Loiret attribue plus de 150 000 € à des associations œuvrant dans le champ de l'insertion par l'emploi. Le Tremplin bénéficie d'une aide de près de 94 000 € pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA sur 35 postes en CDD d'insertion dans les domaines de la collecte, du tri, du réemploi de déchets, ainsi que de la vente de vêtements au sein de la boutique solidaire « Des habits et moi ».

TRlaction reçoit une aide de 18 800 € pour l'accueil et le suivi de bénéficiaires du RSA sur 8 postes en CDD d'insertion, dans les domaines du tri des déchets ménagers en vue de recyclage, du ramassage de cartons et la destruction d'archives en vue de recyclage, et dans le cadre d'une ressourcerie. Par ailleurs, le Département du Loiret cèdera deux véhicules de service réformés à l'association Imanis.

Depuis le début de l'année 2019, le Département a accordé près de 3Md'€ aux structures qui accompagnent les Loirétains en difficultés.

### **Le Département se mobilise en faveur de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine**

Plus de 74 000 € sont accordés par la collectivité dans le but de soutenir les actions de restauration du patrimoine bâti. Le château de Meung recevra ainsi une subvention de 50 351 € au titre du dispositif d'aide en faveur des propriétaires privés de monuments historiques, afin de restaurer toitures et maçonneries de la tour nord du château.

### **Plus de 100 000 € en faveur du sport**

Le Loiret attribue plus de 100 000 € à des comités départementaux et associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. À titre d'exemple, le J3 Sports Amilly Football bénéficie d'une subvention de 10 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2019. Le Smoc Volley ball de Saint-Jean-de-Braye reçoit une aide financière de 12 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2019.

Le budget global du Département dédié au sport pour l'année 2019 s'élève à 1,4Md'€.

### **Le Département agit pour le développement de l'agriculture**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture, le Département du Loiret attribue 11 500 € aux structures portant des projets de promotion des métiers agricoles. La Foire des Cours à Gien bénéficie, ainsi, d'une aide de 2 000 €. 3 500 € sont alloués au Comice agricole de Bellegarde.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 12 juillet 2019.

Contact presse :  
Stéphanie Cachinero  
02 38 25 43 38  
stephanie.cachinero@loiret.fr